

THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA



Le rôle du gouvernement fédéral dans les services de santé

Bilan 2016

2630 Skymark Avenue, Mississauga ON L4W 5A4
905.629.0900 Fax 1 888.843.2372 www.cfpc.ca

2630 avenue Skymark, Mississauga ON L4W 5A4
905.629.0900 Téléc 1 888.843.2372 www.cfpc.ca



Notre système de soins de santé représente un lien crucial qui unit les Canadiens ; il est le symbole de notre compassion mutuelle.

Il est fondé sur un idéal, qui affirme que tous les Canadiens et Canadiennes ont droit à des soins de qualité fournis par des experts.

Préserver la santé des Canadiens, maintenant et pour l'avenir

Nos professionnels de la santé reçoivent une formation de pointe qui les place parmi les meilleurs au monde. Les travaux innovateurs de nos chercheurs sont à l'avant-garde de la science et de la médecine. Mais le système dans lequel ils travaillent est un assemblage disparate. Les ressources diffèrent selon la province ou le territoire; de plus, les populations et leurs besoins particuliers diffèrent d'un endroit à l'autre.

Le rôle du gouvernement fédéral dans les services de santé consiste à réunir ces pièces disjointes en un tout cohérent, en :

- **établissant** des normes nationales de soins;
- **faisant respecter** les normes qu'il établit;
- **créant** des programmes nationaux répondant aux besoins de la population canadienne;
- **finançant adéquatement** le développement de stratégies innovatrices permettant d'offrir, de surveiller et d'améliorer nos services de santé.

Les Canadiens ont raison d'être fiers de leur système de soins de santé universel. Cependant, les besoins en matière de soins changent et pour les satisfaire, il faut s'assurer que nous faisons évoluer le système afin de relever de nouveaux défis et d'améliorer le rendement.

En tant que porte-parole de la médecine familiale, le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) soutient le gouvernement fédéral dans son effort pour réunir provinces et territoires à l'intérieur du système de santé publique.

Dans la dernière année, un nouveau gouvernement a été élu à Ottawa et il avait beaucoup à dire sur les soins de santé. Le présent bilan tient compte de ce changement, ainsi que des changements (ou de l'absence de changement) quant à certaines politiques fédérales en matière de santé, et par conséquent les cotes de notre **publication de 2013** sur le leadership du gouvernement fédéral ont été mises à jour. Ce bilan fait un retour sur les cinq secteurs principaux évalués dans notre bilan de 2013. Ces secteurs sont ceux où le gouvernement fédéral peut jouer un rôle pour faire de notre système de santé le meilleur possible, afin de répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes à toutes les étapes de leur vie.

Nous continuerons d'utiliser les couleurs des feux de signalisation pour noter la performance du gouvernement :

vert

Un feu vert indique que le gouvernement fédéral exerce un leadership dynamique; nous l'encourageons à poursuivre son engagement dans ces secteurs.

jaune

Un feu jaune indique que le gouvernement a posé des gestes ou qu'il a indiqué une intention d'agir, mais pourrait faire mieux.

rouge

Un feu rouge indique que le gouvernement fédéral est demeuré inactif. Ces secteurs nécessitent une attention immédiate. Un feu rouge est une invitation à passer aux actes!

Pendant la campagne électorale fédérale de 2015, nous avons coté les programmes des quatre partis fédéraux en fonction de ce que ces programmes proposaient pour chacun des indicateurs spécifiques énumérés [ici](#). Notre site Web des élections continue de fournir les renseignements nécessaires pour comparer le progrès du nouveau gouvernement libéral par rapport à son programme électoral.

Voici notre évaluation de la performance du gouvernement fédéral dans cinq secteurs-clés en 2016.



1

Des soins accessibles partout

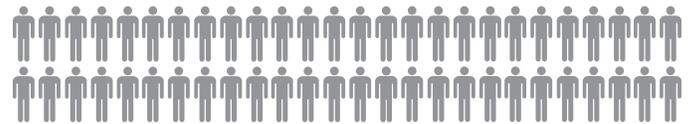
Avec le vieillissement de la population canadienne, les maladies chroniques deviennent plus répandues et comptent pour une plus grande part des problèmes que notre système de santé doit aborder. Les médecins de famille accompagnent les patients dans leur parcours de soins, en les acheminant vers les services requis et en mettant leurs besoins au centre des priorités. Une approche intégrée axée sur le patient, globale et offrant un accès rapide aux soins préparera notre système de santé pour les défis qui se présenteront.

Un médecin de famille pour chaque Canadien

Faire en sorte que chaque personne ait accès à un médecin de famille est essentiel pour une population en santé. Le gouvernement fédéral a souligné l'importance pour chaque Canadien et Canadienne d'avoir un médecin de famille et il compte corriger cette situation en collaborant avec les provinces et territoires. Cependant, il n'a pas donné de précisions sur la façon dont il compte atteindre cet objectif. Le gouvernement doit élaborer des initiatives efficaces de recrutement et de rétention afin de s'assurer que les patients ont un accès adéquat à des médecins de famille partout au Canada.



● 2013: jaune — ● 2016: jaune



Soutien pour le Centre de médecine de famille

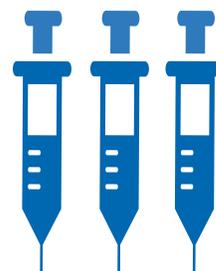
Le Centre de médecine de famille (CMF) est un modèle de soins dispensés en équipe et centrés sur le patient, qui offre aux patients une « famille » où ils pourront obtenir des soins complets et globaux pendant toute leur vie. Plusieurs provinces étudient des modèles basés sur ces principes, mais le gouvernement fédéral n'agit pas. Bien que le gouvernement fédéral ait commenté sur l'importance d'un système de soins primaires intégrés multidisciplinaire et axé sur le patient, il n'a ni accordé du financement ni fourni de soutien explicite pour la pratique fondée sur les principes du CMF.



● 2013: rouge — ● 2016: rouge

Stratégie nationale de vaccination

Afin de préserver la santé et la sécurité des Canadiens, des taux élevés de couverture vaccinale sont nécessaires. Le budget 2016 propose de fournir 25 millions de dollars au cours des 5 prochaines années pour permettre à l'Agence de la santé publique du Canada d'entreprendre les mesures suivantes: améliorer les objectifs de couverture vaccinale nationale et les cibles de réduction des maladies, accroître la capacité du Canada à identifier les Canadiens sous-vaccinés et non vaccinés, et élaborer un programme axé sur l'amélioration de l'accès aux vaccins et du taux de vaccination. Le gouvernement doit se concentrer sur la stratégie nationale de vaccination afin de s'assurer que toutes les provinces et territoires aient le même niveau d'accès à la vaccination et à la même couverture.



● 2013: jaune ↗ ● 2016: vert

Programme national de soins à domicile

Les soins de santé canadiens s'éloignent du modèle de soins ponctuels offerts à l'hôpital pour se rapprocher des soins à domicile et communautaires. Bien que le gouvernement se soit engagé à investir 3 milliards de dollars pour appuyer plus de services de soins à domicile et de meilleurs soins à domicile, aucun engagement n'a été fait dans le budget fédéral de 2016. Le CMFC souhaite collaborer avec le gouvernement pour intégrer les soins à domicile dans son nouvel accord sur les soins de santé.



2013: rouge ↗ 2016: jaune

Soutien au dossier électronique

Le dossier électronique fait partie intégrante de la modernisation et de l'innovation du système de soins de santé canadien. Bien que l'adoption du dossier électronique ait constamment augmenté au Canada dans la dernière décennie, l'interconnectivité demeure un problème. Le budget de 2016 propose de fournir 50 millions de dollars au cours des deux prochaines années à Inforoute Santé du Canada afin d'appuyer les activités numériques en santé de télésoins à domicile et de prescription électronique à court terme. Le CMFC demande au gouvernement fédéral de fournir un soutien additionnel pour l'élaboration de normes régissant la gestion de l'information et l'utilisation avancée de cette technologie innovatrice.



2013: jaune — 2016: jaune

Stratégie nationale relative aux produits pharmaceutiques

Le gouvernement fédéral s'est prononcé en faveur de médicaments d'ordonnance plus abordables et plus accessibles en collaborant avec ses partenaires provinciaux et territoriaux pour acheter les médicaments en vrac et évaluer le besoin d'adopter un formulaire national. Le Comité permanent de la santé étudie actuellement l'élaboration potentielle d'un programme national d'assurance-médicaments.



2013: jaune — 2016: jaune

Accès en temps opportun

Les temps d'attente en soins primaires au Canada demeurent problématiques. Malgré le fait que le gouvernement reconnaisse qu'il s'agit d'un dossier crucial, des améliorations mesurables n'ont toujours pas été apportées. La contribution de plusieurs intervenants sera nécessaire pour faire avancer les choses, y compris celle de tous les paliers de gouvernement ainsi que celle de la communauté des soins de santé. Le gouvernement fédéral peut élaborer des normes nationales et appuyer des initiatives pour atteindre ces normes de façon idéologique et matérielle.

Les différences régionales dans les temps d'attente doivent aussi être abordées, étant donné que les Canadiens n'ont pas tous un accès aussi rapide aux soins dont ils ont besoin. Bien que le gouvernement fédéral cherche à collaborer avec les provinces et territoires, aucune initiative n'a été mise sur pied et aucun investissement spécifique n'a été fait pour résoudre ce problème.



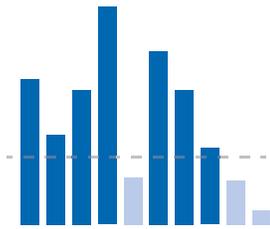
2013: jaune ↘ 2016: rouge



Les pays qui présentent les niveaux les moins élevés d'inégalités de revenu semblent obtenir de meilleurs résultats en matière de santé et de développement social. Globalement, une plus grande égalité socio-économique se traduit par une meilleure santé pour l'ensemble de la population.

Stratégie nationale sur la pauvreté

Le bien-être économique contribue directement aux résultats de santé : une main-d'œuvre en bonne santé constitue le fondement d'une économie saine. Afin de contrecarrer la pauvreté, le gouvernement a mis en place l'Allocation canadienne pour enfants, a majoré le Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées et il a investi dans l'amélioration des conditions socio-économiques des Autochtones. En 2016, le gouvernement a lancé un programme pilote pour évaluer les initiatives pour combattre la pauvreté dans six villes au pays; les résultats alimenteront l'élaboration d'un éventuel plan national de réduction de la pauvreté. Ces projets pilotes sont prometteurs. Le développement et la mise en œuvre d'une bonne stratégie anti-pauvreté qui tient compte de ces projets pilotes démontreraient un leadership fédéral solide et devraient contribuer de façon importante à améliorer la santé de plusieurs personnes au pays.



2013: rouge → 2016: jaune

Stratégie nationale sur l'itinérance

Le budget fédéral de 2016 inclut des investissements importants dans des logements visant à prévenir et à réduire l'itinérance, notamment du soutien pour les initiatives axées sur le rétablissement Logement d'abord (ces programmes fournissent d'abord des logements permanents pour éliminer l'itinérance et offrent ensuite des services additionnels au besoin). Le gouvernement vise à élaborer une stratégie nationale en matière de logement qui sera présentée d'ici la fin de 2016 pour commencer à développer des approches novatrices et pour améliorer la situation des Canadiens et Canadiennes. Un programme national continu visant à réduire l'itinérance profiterait à toute la population canadienne. En 2016, le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social a lancé un processus de consultation pour documenter la stratégie future en matière de logement au Canada.



2013: vert — 2016: vert

Stratégie nationale sur la santé mentale et les dépendances

Bien qu'il soit prometteur que la santé mentale soit mentionnée spécifiquement dans la lettre de mandat de la ministre de la Santé, il n'y avait pas d'investissement appréciable en santé mentale dans le budget fédéral. Le Canada bénéficierait d'une stratégie nationale en matière de santé mentale et de dépendances, et le CMFC encourage vivement le gouvernement fédéral à passer aux actes. Des stratégies judicieuses pour s'attaquer aux problèmes de santé mentale existent déjà et elles peuvent être adoptées rapidement. Cependant, aucun financement n'a été accordé pour traiter un large éventail de problèmes en santé mentale. La ministre de la Santé a affirmé publiquement que l'Accord de 2016 sur la santé dirigera peut-être le financement ciblé vers des problèmes spécifiques; ceci devrait inclure un investissement direct dans les services de santé mentale.



2013: jaune — 2016: jaune



Stratégie pour l'enfance et la jeunesse

Le gouvernement fédéral propose d'investir 500 millions de dollars en 2017-2018 pour appuyer la mise en œuvre d'un cadre national sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Le gouvernement a aussi soulevé la possibilité de créer de nouvelles restrictions sur la commercialisation d'aliments et de boissons malsaines auprès des enfants. Mener à bien ces mesures serait une grande démonstration de leadership de la part du fédéral. Le CMFC demande au gouvernement fédéral d'adopter une stratégie sur les problèmes de santé chez les enfants et les jeunes, comme la santé mentale et l'obésité. Nous voyons avec optimisme l'instauration de l'Allocation canadienne pour enfants et nous croyons qu'elle pourrait avoir des répercussions positives sur la santé des enfants des ménages à faible revenu.



2013: rouge



2016: jaune

Programmes de santé pour les Premières Nations

Le gouvernement fédéral est responsable de la santé des Premières Nations. Il a fourni une aide financière ciblée de 8,4 milliards de dollars au cours des 5 prochaines années pour les programmes de santé pour les Premières Nations; ceci comprend le soutien au programme de subvention des aliments Nutrition Nord Canada, le bien-être mental des Premières Nations et les infrastructures liées à la santé des Premières Nations. Le gouvernement a annoncé du financement supplémentaire et il travaille avec les communautés autochtones pour appuyer le principe de Jordan, qui permet aux enfants autochtones de recevoir des services sociaux et de santé rapidement quand ils en ont besoin. Le CMFC est encouragé par ces investissements et appuie le renforcement de la collaboration avec les communautés autochtones.



2013: jaune



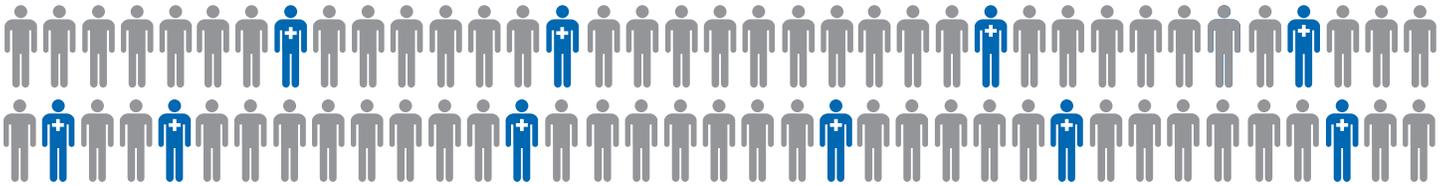
2016: vert



3

Nombre suffisant de prestataires de soins de santé

Les Canadiens et Canadiennes devraient avoir un accès égal aux soins, peu importe où ils habitent. Avoir un nombre suffisant du bon type de professionnels de santé possédant les bonnes compétences, particulièrement dans les secteurs mal desservis et les régions éloignées, est essentiel au fonctionnement efficace de notre système de soins de santé.



Surveillance de l'offre et de la demande et équilibre

Une Stratégie pancanadienne en matière de ressources humaines en santé (SRHS) a été établie en 2004 par le gouvernement fédéral afin d'attirer, de former et de retenir des prestataires de soins de santé. Malgré la promesse de la SRHS, il y a actuellement encore trop peu de stratégies et de mécanismes spécifiques, ainsi que d'infrastructures adéquates en place pour coordonner, surveiller, mesurer, éclairer et guider la production, la distribution et l'utilité de la main-d'œuvre canadienne en santé. Le CMFC souhaite que plus de temps et de ressources soient alloués à la production du savoir nécessaire pour régler la question de la pénurie de main-d'œuvre en santé et pour s'assurer d'avoir la bonne combinaison de professionnels de la santé afin d'offrir d'excellents soins aux patients.



Prendre soin des soignants

Bien que certaines sections de la SRHS traitent de problèmes comme l'équilibre travail-famille pour les employés des organismes de soins de santé, de nombreux problèmes persistent. À titre d'exemple, on retrouve l'épuisement professionnel et les longues heures de garde des médecins, surtout en zone rurale. Le CMFC encourage vivement les décideurs fédéraux d'assurer le bien-être des médecins et d'élaborer une stratégie nationale à cet égard. Elle peut faire partie d'une approche nationale de la santé mentale pour que les connaissances se traduisent par la mise en œuvre de solutions.



4

Créer une vision des soins de santé et mesurer la performance

Financer adéquatement, établir des normes nationales, faire appliquer la loi et s'assurer que toutes les régions du Canada reçoivent des ressources égales et appropriées : le gouvernement fédéral, en assumant – ou pas – ces responsabilités, affecte notre santé de manière directe et immédiate.

Stratégie nationale sur la santé

Tout nouvel accord en santé doit inclure l'établissement de priorités et d'objectifs pour le financement, qui ouvriront la voie au développement d'une stratégie nationale sur la santé. La création d'objectifs favorise une meilleure coordination des priorités en matière de prestation des soins au pays, en fonction de besoins définis.



2013: rouge → 2016: jaune

Objectifs de santé nationaux

La ministre de la Santé a déclaré publiquement son intention de fixer des objectifs nationaux dans certains secteurs, mais il reste à voir si ceux-ci formeront une partie du nouvel accord en santé et des négociations ultérieures avec les provinces et territoires. Le gouvernement fédéral devrait être félicité pour avoir reconnu ces objectifs nationaux, comme les taux de vaccination, et pour avoir agi en conséquence afin de les atteindre, bien qu'une approche plus globale avec des gestes mesurables soit nécessaire.



2013: rouge — 2016: rouge

Soutien aux soins de première ligne

Le système de soins de santé canadien a un piètre rendement pour plusieurs paramètres en soins primaires comparativement à ceux de pays semblables. Le gouvernement fédéral peut en faire plus pour aider à coordonner le déploiement d'innovations en soins primaires afin d'améliorer l'accès pour les Canadiens et Canadiennes. Un système robuste de soins primaires qui reçoit un soutien adéquat, comme celui décrit par le concept du Centre de médecine de famille, est nécessaire pour la santé de la population canadienne.



2013: rouge — 2016: rouge

Soins en régions rurales et éloignée

Bien que très peu de progrès ait été accompli à l'échelle nationale afin de résoudre les inégalités en matière de santé auxquelles font face les habitants des régions rurales et éloignées, le gouvernement a approuvé certaines initiatives ciblées en 2016. Plus précisément, du financement tangible pour les infrastructures en santé dans les communautés autochtones permettra d'améliorer la situation dans plusieurs endroits au fil du temps. L'expansion du programme Nutrition Nord Canada favorisera la prévention en matière de santé en permettant un accès à une meilleure nutrition pour un plus grand nombre de résidents des communautés éloignées.



Le Groupe de travail collaboratif canadien pour faire avancer la médecine familiale rurale du CMFC est une ressource offerte

pour aider les responsables de l'élaboration des politiques à rédiger des politiques pour établir une stratégie nationale sur les soins dans les régions rurales et éloignées.

2013: jaune — 2016: jaune

Financement de la santé

Les déclarations publiques du gouvernement quant au financement sont prometteuses. Cependant, aucun engagement budgétaire d'importance dans tous les secteurs des soins de santé n'a été inclus dans le budget fédéral de 2016. Les promesses contenues dans la plateforme électorale des libéraux de 2015 concernant le financement des soins de santé à domicile se font toujours attendre. Le budget de 2015 prévoyait une augmentation du financement ciblé, notamment pour la santé des Autochtones. Le fait de s'éloigner d'un montant égal par habitant permettrait de mieux répondre aux besoins spécifiques des provinces. Le gouvernement fédéral a indiqué que la baisse de l'indexation du financement, fixée à 3 %, demeurera peut-être dans le prochain accord en santé. Cette déclaration inquiète plusieurs provinces, mais elle est atténuée par l'affirmation que du financement ciblé pour des programmes spécifiques en santé à portée nationale est aussi en cours.



2013: jaune — 2016: jaune

5

Soutenir la recherche en santé

*La qualité des soins repose sur une recherche de qualité, fondée sur des données probantes et revues par les pairs. Il s'agit d'un élément essentiel à la prise de décisions éclairées pour élaborer des politiques et des directives en matière de soins de santé. Pensons aux grandes contributions canadiennes à la santé humaine, telles que l'insuline et nos recherches d'avant-garde sur les cellules souches. Le document **Les sept merveilles de la recherche en médecine familiale du CMFC** met en évidence certains projets de recherche canadiens qui continuent de répondre aux normes élevées et de les dépasser. La recherche contribue à améliorer les pratiques exemplaires en médecine, afin d'aider les médecins, le personnel infirmier et les autres professionnels de la santé à offrir d'excellents soins.*

Financement approprié de la recherche en santé

Le gouvernement fait preuve d'un appui soutenu envers la recherche en santé, notamment par une augmentation considérable du financement aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Cependant, les possibilités de financement pour de nouvelles initiatives seront retardées



pour répondre aux préoccupations soulevées par les scientifiques quant à l'intégrité et la qualité du nouveau processus d'examen des subventions des IRSC. La ministre de la Santé et les IRSC ont pris des mesures pour répondre à ces préoccupations et ils sont déterminés à trouver une solution satisfaisante pour toutes les parties concernées au cours de la prochaine année.

2013: jaune ↗ 2016: vert

Données adéquates pour orienter de nouvelles politiques

Des progrès ont été accomplis pour rehausser les normes régissant l'élaboration de politiques en santé basées sur des données probantes en appuyant la collaboration entre les chercheurs et les décideurs.



Cependant, comme des changements importants aux politiques ont été rédigés, le gouvernement aurait eu avantage à effectuer des recherches à plus large portée, à tenir compte d'une plus grande diversité de voix au sein de la communauté (autant celle des experts que de la population générale) et d'évaluer les répercussions de ses décisions sur des segments particuliers de la population. Le CMFC demande un meilleur soutien des politiques en santé basées sur des données probantes.

2013: jaune — 2016: jaune

Financement approprié de la recherche en soins de première ligne

Une augmentation importante du financement pour la recherche en soins primaires est toujours nécessaire au Canada, afin d'appuyer les initiatives spécifiques en soins primaires et de favoriser leur expansion. La promesse du gouvernement de fournir 62,25 millions de dollars pour appuyer les cinq nouveaux réseaux de recherche pancanadiens en maladie chronique grâce à sa Stratégie de recherche axée sur le patient est un pas dans la bonne direction. Néanmoins, il faut se concentrer davantage sur la recherche sur les multimorbidités plutôt que sur les maladies chroniques individuelles. De plus, le gouvernement ne s'est pas engagé à offrir un financement ciblé et soutenu pour l'infrastructure de recherche fondamentale, comme **le Réseau canadien de surveillance sentinelle en soins primaires** et les réseaux de recherche fondés sur la pratique.



2013: jaune — 2016: jaune

Traduire la recherche en politiques et en action

Le gouvernement a pris certaines mesures pour inciter les chercheurs, les responsables de l'élaboration des politiques, les décideurs et les autres intervenants à collaborer afin de cerner les lacunes en matière de connaissances grâce à des portails de réseautage interactifs et conviviaux. L'accès à la recherche gouvernementale en santé et la communication de celle-ci se sont améliorés pour les professionnels de la santé et les responsables de l'élaboration des politiques. Cependant, ces secteurs ne se sont pas autant améliorés pour la population générale. Le CMFC encourage les responsables de l'élaboration des politiques à mener à bien le développement d'un portail central public pour transmettre l'information sur les projets de recherche financés par le gouvernement.



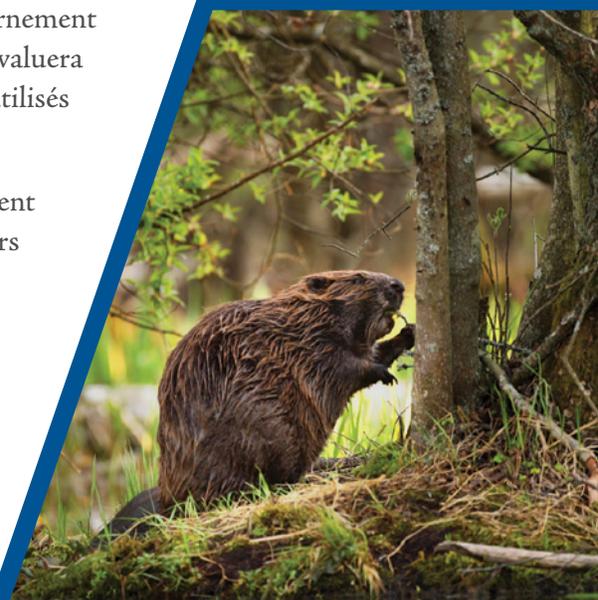
2013: jaune — 2016: jaune

Conclusion

Le Bilan de 2016 du CMFC porte sur la performance actuelle du gouvernement canadien. À mesure que le milieu des soins de santé évolue, le CMFC réévaluera activement l'influence des décisions gouvernementales sur les indicateurs utilisés dans ce bilan.

Bien que le CMFC continue à utiliser les 23 mêmes indicateurs qui figuraient dans le [bilan de 2013](#) afin de faciliter la comparaison, de nouveaux indicateurs sont à l'étude pour notre prochain bilan.

Lorsque le gouvernement fédéral assumera un leadership plus dynamique dans un secteur, nous lui attribuerons un feu correspondant à l'indicateur associé. Par conséquent, si le gouvernement fédéral n'évolue pas dans la direction promise dans un secteur en particulier, notre feu changera aussi.





Comment en sommes-nous arrivés à ces conclusions ?
Demandez-nous de vous transmettre notre document de référence.

Veuillez nous faire parvenir vos questions ou commentaires sur ce document à healthpolicy@cfpc.ca.

THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA

2630 Skymark Avenue, Mississauga ON L4W 5A4
905.629.0900 Fax 1 888.843.2372 www.cfpc.ca

2630 avenue Skymark, Mississauga ON L4W 5A4
905.629.0900 Téléc 1 888.843.2372 www.cfpc.ca